

**DELIBERATION N° 7 DU 17 FEVRIER 2014 – FEUILLE N° 1**

		POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	ABSENTS	N'ONT PU PRENDRE PART AU VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION DONT ILS SONT MEMBRES	DESIGNATION DES ELUS QUI N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE
<b>FONCTION 0 – SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES</b>							
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 0241 : FETES PUBLIQUES Subventions attribuées pour l'organisation de kermesses annuelles, festivités Printemps – Automne, 1er Mai et 14 Juillet</b>							
Union du Nouveau Monde	2 700	32			3 Mme CARON M. RIFKI Mme MEKHALEF		
Comité des Fêtes Place Gambetta	2 700	32			3		
Comité des Fêtes Chabaud – Latour	2 700	32			3		
Association Commerciale de la Rue de Villars	2 700	32			3		
Groupe d'Animation de la Gare du Nord et des Environs (G.A.G.N.E)	2 700	32			3		
Local unique Colombophile (pour le lâcher de pigeons)	550	32			3		
Comité des Fêtes Braderie Carnaval de Denain	50 000	26			3	6	Mme ARDHUIN M. Andrée (par voie de conséquence, le pouvoir de Mme MAZURKIEWICZ n'a pu s'exercer), M. DAUMERIE Gérard, M. BIREMBAUT Bernard, Mme PLANTIN Marie-Françoise, Mme BIA
Union du Commerce de Denain pour animations dans la Ville -Code fonctionnel 0241 : 2.500 -Code fonctionnel 94 : 20.000	22 500	32			3		
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 0244 : TRICENTENAIRE DE LA BATAILLE DE DENAIN</b>							
Denain 2012	30 000	25			3	7	Mme BIA Monique , Mme LEHUT Véronique (par voie de conséquence, le pouvoir de Monsieur LEHUT Michel n'a pu s'exercer), Mme ARDHUIN M. Andrée (par voie de conséquence, le pouvoir de Mme MAZURKIEWICZ n'a pu s'exercer), M. DAUMERIE Gérard, M. LEDENT Bernard
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 025 : AIDE AUX ASSOCIATIONS</b>							
Prévention Routière	118	32			3		
Association Consommation, Logement et Cadre de Vie Denain – Nouveau Monde	500	30			3	2	Mme LEFORT Malica, Mme MAZURKIEWICZ Christiane (le pouvoir donné à Mme ARDHUIN n'a pu s'exercer)
Association des habitants de la Cité J.Werth	300	32			3		
Section de Denain des ACPG et CATM	700	32			3		
Association des Mutilés, veuves, orphelins et victimes de guerre	700	32			3		
Union Nationale des Combattants de Denain	700	31			3	1	M. MONTAGNE Christian
Société d'entraide des Membres de la Légion d'Honneur	183	32			3		

**DELIBERATION N° 7 DU 17 FEVRIER 2014 – FEUILLE N° 2**

		POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	ABSENTS	N'ONT PU PRENDRE PART AU VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION DONT ILS SONT MEMBRES	DESIGNATION DES ELUS QUI N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE
Cartel des anciens combattants de Denain	200	31			3	1	Mme ROBLES Nicole
Cartel des anciens combattants de Denain (pour colis aux anciens combattants Hospitalisés)	153	31			3	1	Mme ROBLES Nicole
Association 1297ème section médaillés militaires	100	32			3		
Anciens combattants d'Indochine	150	32			3		
Amicale Châteaubriant – Voves	206	32			3		
Union Locale des Syndicats C.G.T	1 525	29			3	3	M. LECLERCQ Francis, M. DERUELLE Patrick (par voie de conséquence, le pouvoir de M. DUMORTIER César n'a pu s'exercer)
Syndicat C.G.T des Retraités du Denais	778	29			3	3	M. LECLERCQ Francis, M. DERUELLE Patrick (par voie de conséquence, le pouvoir de M. DUMORTIER César n'a pu s'exercer)
Union Locale Force Ouvrière Denain	1 525	32			3		
Vieux Travailleurs Force Ouvrière Denain	778	32			3		
Union des Syndicats C.F.T.C de Valenciennes et Environs	1 525	32			3		
Union Locale C.F.D.T	1 525	32			3		
Syndicat des Pré-retraités C.F.D.T	778	32			3		
Syndicat des Pré-retraités C.F.D.T (en remplacement du local)	382	32			3		
Les crématistes de Roaulx et environs	200	32			3		
Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Nord	200	32			3		
Association Denain Patrimoine	50	32			3		
Denain Écologie	500	30			3	2	Mme LEMOINE Solange (par voie de conséquence le pouvoir de M. BAUDUIN Hervé n'a pu s'exercer)
<b>FONCTION 1 – SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE</b>							
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 12 : HYGIENE ET SECURITE PUBLIQUE</b>							
Association Somainoise contre le Martyre Animal (A.S.M.A)	500	32			3		
<b>FONCTION 2 – ENSEIGNEMENT FORMATION</b>							
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 20 : SUBVENTIONS A CARACTERE PERISCOLAIRE</b>							
Amicale Laïque Voltaire – Diderot	180	30			3	2	Mme DUFOUR-TONINI Anne-Lise (par voie de conséquence, le pouvoir de M. CHERRIER Emmanuel n'a pu s'exercer)
Amicale Laïque Berthelot	180	32			3		
Association des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale	107	32			3		
Association des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (comité d'entraide à la scolarité)	250	32			3		
Union des Amicales Laïques de Denain	641	32			3		
Coopérative Scolaire du Collège Turgot	61	32			3		

**DELIBERATION N° 7 DU 17 FEVRIER 2014 – FEUILLE N° 3**

		POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	ABSENTS	N'ONT PU PRENDRE PART AU VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION DONT ILS SONT MEMBRES	DESIGNATION DES ELUS QUI N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE
Foyer Socio Éducatif du Collège Bayard	61	32			3		
Foyer Socio Éducatif du Collège Villars	61	32			3		
APE « Les Loulous de Condorcet »	180	32			3		
Association « Les P'tits Loups de l'École Maternelle Jurénil »	180	32			3		
FSE Coop Cité Technique de Denain	153	30			3	2	Mme DUFOUR-TONINI Anne-Lise (par voie de conséquence, le pouvoir de M. CHARRIER Emmanuel n'a pu s'exercer)
Les Amis de l'École George Sand	180	32			3		
Association Parents d'Élèves Écoles Voltaire – Diderot	180	32			3		
Institut de formation et perfectionnement aux métiers (IFPM)	50	32			3		
Association « Les P'tits Bouts de Pasteur »	180	32			3		
Association Amicale des Anciens Élèves du Lycée Kastler	180	24			3	8	Mme DUFOUR-TONINI Anne-Lise (par voie de conséquence, le pouvoir de M. CHARRIER Emmanuel n'a pu s'exercer), Mme LEHUT Véronique (par voie de conséquence, le pouvoir de Monsieur LEHUT Michel n'a pu s'exercer), Mme PERTOLDI-MILLET Evelyne (par voie de conséquence, le pouvoir de M. LECLERCQ Francis n'a pu s'exercer), M. DERUELLE Patrick (par voie de conséquence, le pouvoir de M. DUMORTIER César n'a pu s'exercer)
Association Amicale des Anciens Élèves du Lycée Kastler (subvention complémentaire)	430	24			3	8	Mme DUFOUR-TONINI Anne-Lise (par voie de conséquence, le pouvoir de M. CHARRIER Emmanuel n'a pu s'exercer), Mme LEHUT Véronique (par voie de conséquence, le pouvoir de Monsieur LEHUT Michel n'a pu s'exercer), Mme PERTOLDI-MILLET Evelyne (par voie de conséquence, le pouvoir de M. LECLERCQ Francis n'a pu s'exercer), M. DERUELLE Patrick (par voie de conséquence, le pouvoir de M. DUMORTIER César n'a pu s'exercer)
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 211 : ECOLES MATERNELLES</b>							
Association USEP École Branly et ou Sévigné	432	32			3		
Association USEP École Condorcet	451	32			3		
Association USEP École Gide	460	32			3		
Section USEP Coopérative Scolaire École Victor Hugo	460	32			3		
OCCE Coopérative Scolaire École Jurénil	551	32			3		
Association USEP École La Fontaine	374	32			3		
Association Coopérative Scolaire USEP École Pasteur	188	32			3		

**DELIBERATION N° 7 DU 17 FEVRIER 2014 – FEUILLE N° 4**

		POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	ABSENTS	N'ONT PU PRENDRE PART AU VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION DONT ILS SONT MEMBRES	DESIGNATION DES ELUS QUI N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE
Association USEP École Sand	466	32			3		
Association USEP École Berthelot (Section Infantile)	313	32			3		
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 212 : ECOLES PRIMAIRES</b>							
OCCE École Primaire Diderot	899	32			3		
Association USEP École Berthelot (Section primaire)	577	32			3		
OCCE École primaire Voltaire	1 006	32			3		
Association USEP École Michelet	1 103	32			3		
Association USEP École Pascal	617	32			3		
Coopérative Scolaire USEP École Zola	725	32			3		
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 253 : SPORT SCOLAIRE</b>							
Association Sportive du Collège Villars	305	32			3		
Association Sportive du Collège Turgot	305	32			3		
Association Sportive du Collège Bayard	305	32			3		
Union Sportive de l'Enseignement Primaire (USEP)	1 145	30			3	2	Mme DUFOUR-TONINI Anne-Lise (par voie de conséquence, le pouvoir de M. CHERRIER Emmanuel n'a pu s'exercer)
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 2551 : PROJET EDUCATIF TERRITORIAL</b>							
Billard Club Denain « La Carambole »	1 000	32			3		
<b>FONCTION 3 – CULTURE</b>							
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 33 : ACTION CULTURELLE</b>							
Photo Club de Denain	3 500	32			3		
Groupement Artistique de Denain	763	32			3		
Photo – club des P.T.T Objectif Image	343	32			3		
Cercle d'études ferroviaires du Nord	3 000	32			3		
Club Philatélique de Denain	763	32			3		
Le Grenier aux entrechats	1 525	32			3		
Union des Chorales de Denain	20 581	32			3		
Harmonie Batterie – Fanfare de Denain	16 465	32			3		
Model Yacht Club Denain	800	32			3		
Association SIDOU	3 000	32			3		
Association Le Voyage d'Ulysse	300	32			3		
Les Ch'tis Pinceaux	400	32			3		
Association J.2.D	2 000	32			3		

**DELIBERATION N° 7 DU 14 FEVRIER 2014 – FEUILLE N° 5**

		POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	ABSENTS	N'ONT PU PRENDRE PART AU VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION DONT ILS SONT MEMBRES	DESIGNATION DES ELUS QUI N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE
Société archéologique et historique des Amis du Musée de Denain (achat expositions)	1 525	13			3	19	Mme DUFOUR-TONINI Anne-Lise (par voie de conséquence, le pouvoir de M. CHERRIER Emmanuel n'a pu s'exercer), M. MONTAGNE Christian, M. COTTON Daniel, Mme LEMOINE Solange (par voie de conséquence le pouvoir de M. BAUDUIN Hervé n'a pu s'exercer), Mme LEHUT Véronique (par voie de conséquence, le pouvoir de Monsieur LEHUT Michel n'a pu s'exercer), M. BURETTE J. François (par voie de conséquence, le pouvoir de Mme BIA Monique n'a pu s'exercer), Mme PERTOLDI-MILLET Evelyne (par voie de conséquence, le pouvoir de M. LECLERCQ Francis n'a pu s'exercer), Mme ROBLES Nicole, Mme ARDHUIN M. Andrée (par voie de conséquence, le pouvoir de Mme MAZURKIEWICZ n'a pu s'exercer), M. DAUMERIE Gérard, M. LEDENT Bernard, M. DERUELLE Patrick (par voie de conséquence, le pouvoir de M. DUMORTIER César n'a pu s'exercer).
Association des Fondateurs et des Amis du Musée de la Résistance en Zone Interdite	610	19			3	13	M. MONTAGNE Christian, Mme LEHUT Véronique (par voie de conséquence, le pouvoir de Monsieur LEHUT Michel n'a pu s'exercer), M. BURETTE J. François (par voie de conséquence, le pouvoir de Mme BIA Monique n'a pu s'exercer), Mme MOHAMED Yamina (par voie de conséquence, le pouvoir de M. RIANCHO Yvon n'a pu s'exercer), Mme ARDHUIN M. Andrée (par voie de conséquence, le pouvoir de Mme MAZURKIEWICZ n'a pu s'exercer), M. DRICI Nordine, M. DERUELLE Patrick (par voie de conséquence, le pouvoir de M. DUMORTIER César n'a pu s'exercer), M. AUDIN David
<b>FONCTION 4 – SPORT ET JEUNESSE</b>							
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 40 : ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>							
Club Cycliste « Allez Denain »	13 750	31			3	1	M. LEDENT Bernard
Club Cyclotouriste Gare du Nord	2 140	31			3	1	M. LEDENT Bernard
Association du Grand Prix de Denain	50 000	31			3	1	M. LEDENT Bernard
Association Sportive Cail Denain Voltaire la Porte du Hainaut	100 000	32			3		

**DELIBERATION N° 7 DU 17 FEVRIER 2014 – FEUILLE N° 6**

		<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTIONS</b>	<b>ABSENTS</b>	<b>N'ONT PU PRENDRE PART AU VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION DONT ILS SONT MEMBRES</b>	<b>DESIGNATION DES ELUS QUI N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE</b>
Association Sportive Cail Denain Voltaire la Porte du Hainaut (formation des jeunes)	20 000	32			3		
Local Unique Colombophile	1 550	32			3		
Les Pêcheurs Denaisiens	1 300	32			3		
Union Sportive Denaisienne (Football)	34 920	32			3		
Denain Football Club	10 000	32			3		
Association Sportive Denain Nouveau Monde	10 000	32			3		
Denain Futsal Club	2 000	32			3		
Hand Ball Club Denaisien	7 500	32			3		
Denain Natation la Porte du Hainaut	8 000	32			3		
Denain Natation la Porte du Hainaut (Meeting du Hainaut Natation)	1 000	32			3		
Sporting Club Libellule de Denain la Porte du Hainaut – Water Polo	2 000	32			3		
Sporting Club Libellule de Denain la Porte du Hainaut – Water Polo (organisation tournoi)	1 000	32			3		
Sporting Club Libellule de Denain la Porte du Hainaut – Water Polo (déplacements des jeunes)	2 000	32			3		
Pétanque Amicale Villars	1 760	32			3		
Pétanque Cail Denain	920	32			3		
Club pétanque Air Liquide	460	32			3		
Billard Club Denain « La Carambole »	1 150	32			3		
Tennis Club de Denain	7 320	32			3		
Tennis Club de Denain (déplacement des jeunes)	9 000	32			3		
Tennis Club de Denain pour le tournoi	4 000	32			3		
Union Sportive Karaté Denain	3 400	32			3		
Judo Club Denain	6 500	32			3		
Ji – Paï Club Denain Rouvignies	1 160	32			3		
Fitness Club Denain	1 850	32			3		
Body Muscle Denaisien	1 850	32			3		
Gym Tonic Bellevue	510	32			3		
Association Gymnastique Rythmique de Denain	9 000	32			3		
Amicale Gymnique Moderne	510	32			3		
Denain Culture Physique	660	32			3		
Association Club Sport et Santé du Denaisis	660	32			3		
Denain Athlétisme Club	8 000	32			3		
Boxing Club Denain	10 000	32			3		
Le Loup Denaisien	800	30			3	2	Mme DUFOUR-TONINI Anne-Lise (par voie de conséquence, le pouvoir de M. CHERRIER Emmanuel n'a pu s'exercer)
Moto Cross de Denain	2 000	32			3		

**DELIBERATION N° 7 DU 17 FEVRIER 2014 – FEUILLE N° 7**

		POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	ABSENTS	N'ONT PU PRENDRE PART AU VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION DONT ILS SONT MEMBRES	DESIGNATION DES ELUS QUI N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE
Triathlon Denaisien	2 600	30			3	2	M. DERUELLE Patrick (par voie de conséquence, le pouvoir de M. DUMORTIER César n'a pu s'exercer)
S.P.O.R.T de la Porte du Hainaut	500	32			3		
<b>Subventions pour manifestations :</b>							
Denain Athlétisme Club (organisation du cross)	2 000	32			3		
Boxing Club Denain (organisation gala)	2 500	32			3		
Judo Club Denain (pour transport)	1 500	32			3		
Union Sportive Karaté Denain (pour compétition)	2 000	32			3		
<b>FONCTION 5 – INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE</b>							
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 510 : SANTE</b>							
Institut de recherche sur le cancer de Lille	427	32			3		
Association Française des sclérosés en plaques	100	32			3		
Comité Amiante Prévenir Réparer (CAPER)	2 500	31			3	1	Mme PLANTIN M. Françoise
Association EMERA	150	32			3		
Mouvement Vie Libre	200	32			3		
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 520 : INTERVENTIONS SOCIALES</b>							
Amicale du Personnel de la Mairie de Denain	14 580	30			3	2	Mme DUFOUR-TONINI Anne-Lise (par voie de conséquence, le pouvoir de M. CHERRIER Emmanuel n'a pu s'exercer)
Entraide Denaisienne	1 800	32			3		
Prévention – Éducation – Santé du Denais (Point d'eau au Centre Hospitalier)	1 800	32			3		
Femmes Solidaires de Denain	473	32			3		
Association des Décorés et Médailleurs du Travail	150	32			3		
Entre Femmes	300	32			3		
<b>Article 657362</b>							
Centre Communal d'Action Sociale	460 000	32			3		
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 521 : ACTION EN FAVEUR DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES</b>							
Association Familiale « Les Papillons Blancs »	7 622	32			3		
FNATH Association des accidentés de la vie Section de Denain	900	32			3		
Association des Paralysés de France	100	32			3		
Association Toits et toiles	300	32			3		
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 522 : ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE</b>							
Association des Bleuets du Nord	335	32			3		
Association Agnès Bondu – Servante des Pauvres	1 220	32			3		
Œuvre des Pupilles des Sapeurs Pompiers	168	32			3		

**DELIBERATION N° 7 DU 17 FEVRIER 2014 – FEUILLE N° 8**

		POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	ABSENTS	N'ONT PU PRENDRE PART AU VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION DONT ILS SONT MEMBRES	DESIGNATION DES ELUS QUI N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 524 : ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTES</b>							
Secours Populaire Français Comité de Denain	1 800	32			3		
Secours Catholique	1 800	32			3		
Resto du Cœur du Hainaut Cambrésis	1 800	32			3		
Resto du Cœur du Hainaut Cambrésis (transport des denrées)	3 500	32			3		
Association « La Coccinelle »	1 800	29			3	3	Mme ARDHUIN M. Andrée (par voie de conséquence le pouvoir de Mme MAZURKIEWICZ n'a pu s'exercer), M. BIREMBAUT Bernard,
<b>FONCTION 6 – FAMILLE</b>							
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 61 : ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES</b>							
Club du 3ème Âge du Quartier Bellevue	1 400	32			3		
Club du 3ème Âge du Nouveau Monde	1 400	32			3		
Club du 3ème Âge du Vieux Denain	1 400	32			3		
Club de l'Âge d'Or	1 400	31			3	1	Mme PLANTIN M. Françoise
Association Villars Loisirs	400	32			3		
- Fête des mères V120	800	32			3		
- Fête des mères Maison de Retraite	750	32			3		
- Fête des mères EHPAD	750	32			3		
- Noël V120	660	32			3		
- Noël Maison de Retraite	650	32			3		
- Noël EHPAD	650	32			3		
<b>Article 6574 Code Fonctionnel 64 : HALTE GARDERIE</b>							
Association des Centres sociaux de la Région de Valenciennes	68 346	31			3	1	Mme MAZURKIEWICZ Christiane
Association des Centres sociaux de la Région de Valenciennes pour la Halte Garderie	26 503	31			3	1	Mme MAZURKIEWICZ Christiane
Association Maison de Quartier Bellevue « Solange Tonini »	100 000	32			3		